



Tutelle inacceptable aider nous

Par **lacaille**, le **19/11/2007** à **19:42**

jai un oncle qui vit pres de chez moi avec mon grand pere ,mon oncle a eu un accident dun feux d'artifice il ya 18 ans ma grand mere et mon grand pere on etais designe tuteur bref tout se passer bien jusqu'au jour ou le fils de mon oncle a depose plainte contre mes grand parent par rapport au fait qu'il n'y avait jamais eu de compte rendu sur la situation financiere de mon oncle (se qui est vrai mes pourquoi un juge attend 14ans pour enlever une tutelle alors que personne ne leur avait jamais rien demander...) la tutelle a ete enlevee a mes grand parent en 2004 depuis ses 31 ans qui s'en charge ma grand mere et decedee en fevrier 2007 ses elle qui s'occupe de mon oncle jusque son deces mon grand pere etant alcoolique ne pouvant pas s'en occuper vu son etat... la tutelle a designe un organisme domidomservice situe a toulouse n'je vous explique la catastrophe le fils de mon oncle ne s'occupe pas de lui il doit le voir environ 2 ou 3 fois par an ses tout donc ses nous meme la famille qui rendons souvent visite a mon oncle et mon grand pere au domicile de mon oncle depuis que ses personne s'occupe de lui il a perdu 20kg environ il nous arrive de lui rendre visite vers 14h et de constater qu'il n'a pas encore mangé, denrée perime dans le frigo, vetement trop large pour lui avec chaussette trouée, la dame qui vien le surveiller la nuit fume du cannabis, la personne qui s'occupe des courses d'ela semaine mange avec lui quand elle et la (3ou4fois par sem)mange sur le compte de mon oncle et en fin de semaine demander a mon pere de faire des courses pour mon oncle avec son argent personnel a mon pere vu qu'elle n'a plus rien (pourquoi mange t-elle au frais de mon oncle, pas de tache de menage ou tres peut odeur d'urine dans la maison crasse par terre certaine font la sieste les apres midi ect.... nous avons fait des courriers au service de tutelle a la directrice des 4dames qui se relaye passer des coup de telephone aucune reponse comment faire je peux vous assurer que mon oncle est en danger on ne sais plus quoi faire la directrice des tutelle nous a dit un jour d'arrêter sinon elle retirera mon oncle de la maison et la revendrait ses inacceptable je vous assure pouvez vous nous dire si nous la famille avons des droit pour porter plainte contre ses deux organisme ????? vu que le fils de mon oncle ne s'en occupe absolument pas merci d'avance de votre reponse que j'attends

avec impacienlailacaille1@hotmail.fr